

## **INTRODUCTION**

La présente brochure relevait par le passé du ministère de l'Industrie et du Commerce. Par suite de la réorganisation ministérielle survenue en janvier 1982 et qui touchait les ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Expansion économique régionale et des Affaires extérieures, cette brochure sera désormais publiée par la Direction du financement des exportations et des projets d'équipement, Direction générale des programmes et des services à l'exportation, du ministère des Affaires extérieures. Elle s'adresse exclusivement aux exportateurs canadiens.